



Grandes cultures

N°25
02/09/2025



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / **ARVALIS**
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur <https://bsv.na.chambagri.fr/> et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : semis à 1 feuille
- **Limaces** : à surveiller
- **Petites altises** : début des observations
- **Autres bioagresseurs** : Noctuelles terricoles et adultes de tenthrèdes de la rave à surveiller.

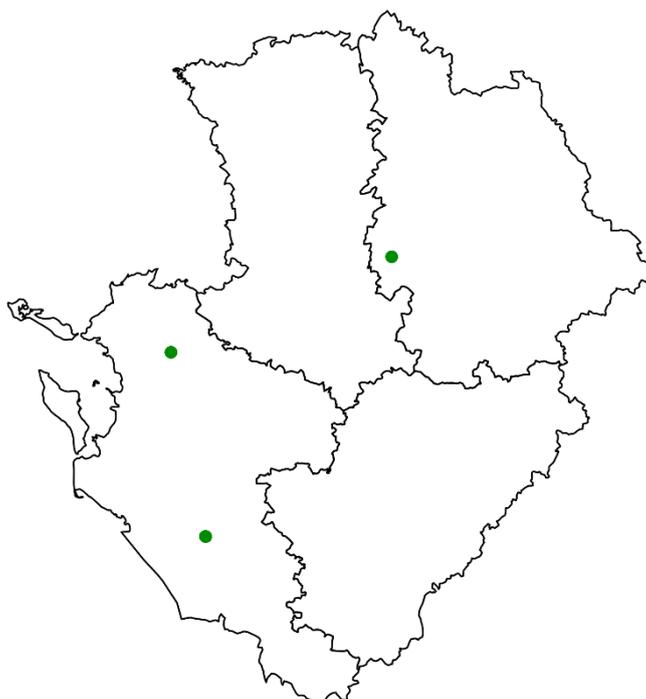
Colza

• Stade phénologique et état de la culture

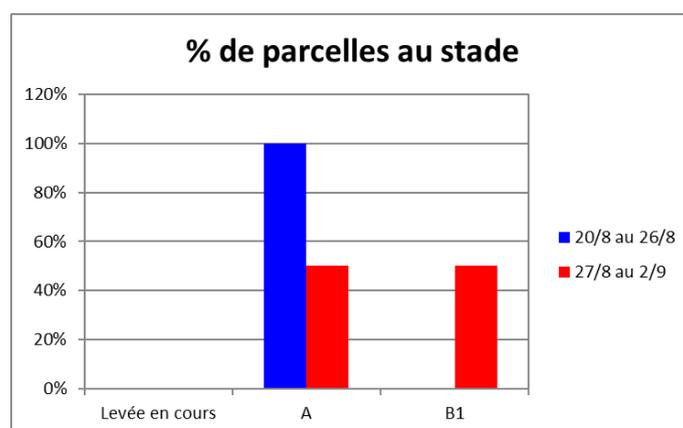
La levée des colzas est facilitée pour cette campagne sur le Poitou-Charentes, grâce aux pluies de la fin du mois août. Il reste cependant des parcelles non levées ou non semées.

Les observateurs choisissent généralement une belle parcelle pour leur suivi hebdomadaire, le réseau BSV est donc plus flatteur que la réalité. Les dates de semis des parcelles créées sont comprises entre le 11 et le 27 août. Il faut noter aussi que le nombre de parcelles renseignées cette semaine est faible (3 observations), le réseau étant en cours de construction.

Les stades des colzas observés s'échelonnent du semis à 1 feuille.



Carte des parcelles de colza observées du 27 août au 2 septembre 2025
(Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles
(Terres Inovia)

• Limaces

Les limaces sont observées sur une parcelle à CHAMBON (17), cependant aucun dégât de limaces n'est relevé dans le réseau.

L'activité des limaces est à suivre de près avec le temps humide des derniers jours. Le suivi des populations (par le piégeage) et des attaques des plantules sont de bons indicateurs du niveau de risque.

Période de risque : du semis au stade 3-4 feuilles.

La nuisibilité est fonction de l'apparition de zones d'éclaircissement dans les parcelles et de leur progression. Les attaques les plus dommageables peuvent parfois conduire au resemis (partiel ou total). Une surveillance des parcelles, la pose de pièges avant les semis, permettent d'anticiper les dégâts.

Évaluation du risque :

Le risque peut être considéré comme **moyen** car les conditions humides actuelles sont favorables aux limaces.

• Petites altises (altises des crucifères)

Les petites altises sont observées sur une parcelle du réseau cette semaine, à CHAMBON (17). Il est nécessaire de rester vigilant pour les colzas de moins de 3 feuilles.

Attention à la destruction des repousses pendant la levée des nouveaux colzas : cela peut entraîner le déplacement des populations de petites altises d'une parcelle à l'autre. Décaler les déchaumages s'il y a des colzas de moins de 3 feuilles dans le voisinage. Surveillez les bordures des jeunes colzas en priorité régulièrement.

Période de risque : de la levée au stade 3 feuilles inclus.

Seuil indicatif du risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Évaluation du risque :

Les petites altises sont observées sur une parcelle du réseau. Le risque est **faible**. Restez vigilants en surveillant régulièrement les jeunes colzas.

Pour estimer plus précisément le risque, [consultez l'outil en ligne](#) :



Pour rappel : à ce jour, il n'existe pas de résistance identifiée aux pyréthrinoïdes pour la petite altise (altise des crucifères).

Pour aller plus loin :

[Gestion des petites altises \(altises des crucifères\)](#)

- **Autres bioagresseurs**

Noctuelles terricoles (vers gris)

Les dégâts de noctuelles ne sont pas signalés en Poitou-Charentes, visitez régulièrement vos parcelles pour détecter les premières attaques.

Adultes de tenthrèdes de la rave

Les adultes de tenthrèdes de la rave ne sont pas encore observés dans le réseau cette semaine. Positionnez vos cuvettes dès la levée pour détecter leur arrivée.

Pour aller plus loin :

[Gestion des ravageurs secondaires](#)

[La cuvette jaune, le piège incontournable pour détecter l'arrivée des ravageurs du colza](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : AGRICULTEURS, CA 16, CA 86, CEA LOULAY, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT PIERRE DE JUILLERS, COOPERATIVE DE MATHA, EI.BOTET, ETS FERRU, FREDON-NA, GROUPE CA17-CA79, ISIDORE, LYCEE AGRICOLE XAVIER BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, OXAGRI, SAS LAMY-BIENAIMÉ, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA, VSN NEGOCE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".